



## SPQR-D - PHR : le retour !

La Filpac avait envoyé le 23 avril 2015 une lettre ouverte aux éditeurs de presse, au SPQR-D et à l'Etat pour demander une table ronde sur le traitement de l'emploi dans la presse.

L'Etat semble se désintéresser du sujet puisque aucun retour n'est parvenu jusqu'à nous.

En guise de réponse, le SPQR-D a convié les organisations syndicales à une réunion mercredi 3 juin avec à l'ordre du jour la renégociation de l'accord formation professionnelle de 2005 devenu caduque suite aux nouvelles dispositions législatives.

Jean Viansson-Ponté a expliqué la démarche du SPQR-D, accompagné du SPHR, par le fait qu'aucune initiative n'ayant pu être prise par l'ensemble des formes de presse, la presse en région souhaitait faire cavalier seul en ouvrant une négociation pour l'application de cette réforme PQR-D-H.

Et boucler le sujet pour début 2016 : ça presse ! Pour une loi du 5 mars 2014...

Le président du SPQR a vanté les mérites de la formation professionnelle, dossier essentiel selon lui dans les branches à l'heure du virage numérique, des mutualisations, etc... « *Anticiper, accompagner en amont pour la conquête de nouvelles compétences, voilà l'enjeu qui doit aller dans le sens du bien de tous* ».

Si l'ensemble des organisations syndicales se sont déclarées prêtes à entrer dans ce processus qui ne concerne pas que la PQR-D-H, la Filpac a souhaité mettre en avant les points suivants et faire du traitement de l'emploi un préalable à toute négociation :

- *La Filpac est une fédération de la CGT qui, rappelons-le, n'a ni signé l'accord interpro sur la formation professionnelle, ni l'ANI.*
- *Le discours de Jean Viansson-Ponté ne colle pas en le confrontant à ce qui s'est passé dans les entreprises depuis la signature de l'accord de branche de GPEC de 2011. Le maintien dans l'emploi des salariés a peu enthousiasmé les éditeurs puisque le budget alloué par l'Etat pour le financement de la GPEC a été utilisé très modestement par les directions d'entreprise.*
- *Pire, les destructions d'emplois dans notre profession est une réalité quotidienne.*
- *Il n'est pas question de traiter le dossier formation professionnelle sur un périmètre restreint à la PQR-D-H. Ce dossier concerne toutes les formes de presse : aux organisations patronales à s'entendre pour entamer une démarche commune.*

### **L'ordre du jour de cette réunion ne correspond pas à la demande de la Filpac**

Le traitement de l'emploi passe par la formation professionnelle mais également par :

- ➔ *Un moratoire sur les licenciements et suppressions d'emplois dans la profession.*
- ➔ *Une utilisation des aides à la presse, CICE, pacte de responsabilité, pour les investissements notamment industriels, pour le maintien dans l'emploi, pour des formations qualifiantes, au profit prioritairement des salariés de la presse.*

.../...

- ➔ *Une véritable reconnaissance de la pénibilité, pas celle contenue dans la loi mort-née de 2014 soutenue par certaines organisations syndicales.*
- ➔ *Un statut du salarié de la presse : les manœuvres consistant à externaliser, transférer des salariés issus de la presse dans des filiales aux conventions collectives au rabais (Pub, Syntec, etc.) doivent cesser.*
- ➔ *Une renégociation de l'accord de GPEC de branche (échu en décembre 2014) conditionnant une demande de prolongement du financement EDEC (à noter que la CFDT s'est opposée à cette demande du SPQR. Les millions d'euros restant destinés à former les salariés n'intéressent pas cette OS).*

Voilà en quelques lignes, les réponses des représentants des syndicats patronaux sur la position de la Filpac :

- *« - On ne va pas y passer des mois, nous espérons une mise en place en février 2016.
 
  - *Maintien dans l'emploi : la survie de l'entreprise, ça existe ! Et l'employeur doit prendre ses responsabilités.*
  - *Il faut donner les moyens aux entreprises de maintenir l'employabilité.*
  - *Faire de la GPEC un préalable, c'est dilatoire pour des raisons de périmètre et de calendrier. Toutes les formes de presse ne se sentent pas concernées à ce jour.*
  - *Sur la pénibilité : pourquoi pas, mais d'abord on signe sur la formation.**
- *Concernant la formation, nous avons un mandat très clair (SPQR/SPQD/SPHR) et unique pour engager des discussions sur la formation professionnelle. »*

La Filpac-Cgt réaffirme que la poursuite des négociations sur le thème de la formation professionnelle ne peut se faire que sur la base de l'ensemble des points avancés en préalable.

#### **La délégation patronale propose une méthode :**

Un projet d'accord sera soumis, sous quinzaine, avec les directions politiques et les contreparties conventionnelles. L'examen d'une cartographie des besoins en compétences, par filières dans la branche serait réalisé.

#### **... et le calendrier suivant :**

Des réunions en juillet et septembre sont programmées et ont été validées par les autres OS.

### **La Filpac a réservé sa réponse au regard de son cahier revendicatif**

**En fin de réunion, la Filpac a demandé l'ouverture de négociations sur les salaires réels, ce qui a eu le mérite d'étonner les syndicats patronaux et les autres OS, la CFDT expliquant que ce point n'était pas essentiel.**

**JEAN VIANSSON PONTE a demandé l'envoi d'un courrier pour officialiser la démarche, la Filpac ne manquera de s'exécuter.**

*La délégation Filpac était composée de Alain Demarchis (La Dépêche du Midi), André Tribout (Midi-Libre), Michel Daleigre (La Montagne), Steve Bénéteau (Paris-Normandie), Bertrand Corvez (Ouest France), Bruno Suaire (Sud Ouest), Pascal Fiatte (L'Est Républicain).*